



ARRÊTÉ TEMPORAIRE n° 20/2025
RELATIF A L'UTILISATION
DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Maire de Niedermorschwihr,

Vu l'article L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code de commerce,

Vu la demande présentée le 30 juin par **MME Myriam ECKERLEN, présidente de l'association Les Amis du Clocher Vrillé de Niedermorschwihr (ACVN)**, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'organiser la fête de la St Wendelin le 06 juillet 2025 sur la place de l'église ;

Considérant l'avis favorable de la municipalité relative à l'organisation de cette manifestation ;

Vu l'attestation d'assurance en RC contractée par le demandeur ;

Vu l'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons pour cette manifestation ;

ARRETE :

Article 1^{er} l'association Les Amis du Clocher Vrillé de Niedermorschwihr (ACVN) représentée par sa présidente, madame Myriam ECKERLEN est autorisée à occuper le domaine public le dimanche 06 juillet 2025, selon plan ci-après pour sa fête de la Saint Wendelin.



ARRÊTÉ TEMPORAIRE n° 20/2025
RELATIF A L'UTILISATION
DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
-suite-

- Article 2** La présente autorisation est accordée à titre précaire et révocable à l'issue de la manifestation. Elle est personnelle, incessible.
- Article 3** Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la Commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.
- Article 4** La présente autorisation est révocable à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect par le permissionnaire, des conditions précitées, des dispositions réglementaires susvisées ou pour toute autre raison d'intérêt général.
- Article 5** La secrétaire de mairie, la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de Wintzenheim, le responsable de la Brigade Verte sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.
- Article 6** Ampliation du présent arrêté sera adressée au pétitionnaire.

A Niedermorschwihr le 30 juin 2025

Le Maire

Daniel BERNARD

